

# INTÉGRER LA FORMATION HMONP DE L'ENSACF À PARTIR DE LA RENTRÉE 2026

## COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION HMONP À L'ENSACF ?

→ La formation se déroule sur 12 mois, du mois de novembre de l'année N au mois de novembre de l'année N+1.

### Pour l'année universitaire 2026-2027 :

- Un séminaire de rentrée à l'ENSACF :  
mercredi 18 le soir, jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2026 ;
- Des cours à distance les vendredis entre le 27 novembre 2026 et le 28 mai 2027 ;
- Une mise en situation professionnelle au minimum d'une durée de 6 mois à temps plein dans une structure d'accueil entre le 1<sup>er</sup> août 2026 et le 31 juillet 2027 ;
- Des soutenances à l'ENSACF en novembre 2027.

---

## DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA FORMATION HMONP 2026-2027

La formation est accessible aux Architectes diplômés d'État sur dossier, après examen par une commission composée du directeur de l'ENSACF, du responsable de la formation, de directeurs d'études, de personnalités extérieures architectes, de représentant du Conseil régional de l'Ordre des architectes. Cette commission se réunit au début du mois d'octobre. Elle examine les candidatures des ADE souhaitant intégrer la formation par la voie de la dispense de mise en situation professionnelle. La commission attribue également un directeur d'études à chaque ADE. Les candidats admis doivent faire parvenir leur règlement par chèque ou par virement à l'ENSACF (contact : [amelie.boulangier@clermont-fd.archi.fr](mailto:amelie.boulangier@clermont-fd.archi.fr)).

### Composition du dossier :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV ;
- La copie du Diplôme d'État d'Architecte ;
- Un book au format inférieur à 20 Mo ;
- Le contrat de travail relatif à la période de mise en situation professionnelle (qui doit être comprise entre le 1<sup>er</sup> août 2026 et le 31 juillet 2027)
- Pour les candidats demandant une dispense de mise en situation professionnelle joindre les justificatifs attestant de 3 années de pratique dans le domaine de la maîtrise d'œuvre en France.

Le dossier doit être déposé sur [demarche.numerique.gouv.fr](https://demarche.numerique.gouv.fr) au plus tard le **18 septembre 2026 à 23h59**, sur le lien suivant :

[https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/candidatures-hmonp-ensacf\\_2026\\_2027](https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/candidatures-hmonp-ensacf_2026_2027)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.**

## CALENDRIER

### Séminaire de rentrée à l'ENSACF

→ Mercredi 18 le soir, jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2026

### Séminaires à distance :

→ Du vendredi 27 novembre 2026 au vendredi 11 juin 2027

### Rendu du mémoire :

→ Mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2027 au directeur d'études  
→ Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2027 à l'administration de l'ENSACF

### Soutenances :

→ Semaine du 15 au 18 novembre 2027

## VOS INTERLOCUTEURS

**Responsable pédagogique :** Frédéric Martinet

→ [frederic.martinet@clermont-fd.archi.fr](mailto:frederic.martinet@clermont-fd.archi.fr)

**Responsable administrative :** Hélène Guicquéro

→ [helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr](mailto:helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr)

**Assistante :** Amélie Boulanger

→ [amelie.boulanger@clermont-fd.archi.fr](mailto:amelie.boulanger@clermont-fd.archi.fr)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ensa** | **UCA**  
CLERMONT-FERRAND | UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

85 rue du Docteur Bousquet, CS 30542, 63028 Clermont-Ferrand CEDEX 2  
tél. +33 (0) 4 73 34 71 50 / [www.clermont-fd.archi.fr](http://www.clermont-fd.archi.fr)